|  |
| --- |
|  |
| Communiqué de presse |
|  |
|  |
| Paris, le 23 novembre 2020 |
|  |

**Avec 1,15 million de tonnes de CO2 stockées par an**

**La luzerne améliore encore son bilan carbone et son bilan énergie devient positif**

**Chaque tonne de luzerne déshydratée produite permet dorénavant de stocker 391 kg de carbone contre 218 kg C en 2006-2007. Le bilan énergétique affiche désormais quant à lui un solde positif net de 1,2 Giga Joules (GJ) par tonne de produit fini alors qu’il était négatif de -3,6 GJ en 2006-2007.**

Totalement investie depuis le début des années 2000 dans l’amélioration de son empreinte énergétique, la filière luzerne déshydratée a opéré progressivement depuis cette date une profonde mutation de ses procédés qui aboutit aujourd’hui à des performances inégalées pour ce type d’activité. INRAE\* vient de mettre à jour l’analyse de cycle de vie de cette filière effectuée une première fois sur la période 2006-2009. Cette mise à jour effectuée sur la période 2016-2019 constate un quasi doublement en 10 ans du solde positif net de carbone stocké par tonne de produit déshydraté (de 218 kg à 391 kg). Côté énergie, la filière peut désormais se prévaloir d’un solde positif ; aujourd’hui la quantité d’énergie contenue dans une tonne de granulé ou de balle de luzerne déshydratée dépasse de 1,2 GJ (giga joules) la quantité d’énergie consommée pour sa fabrication. Ces bilans s’entendent sur la totalité du process, du semis de la culture jusqu’au stockage du produit fini. Sur la période 2018-2019, la filière luzerne déshydratée a ainsi contribué à l’effort national de réduction des gaz à effet de serre en stockant 1,15 million de tonnes de CO2.

**Des références officielles**

INRAE a travaillé sur un échantillon représentatif de 4 unités industrielles dont la production représente 29 % de la production nationale. Les données d’émissions recueillies sont rapportées selon la nomenclature et les référentiels officiels. Elles sont ainsi reconnues par les pouvoirs publics (Ministères de l’écologie et de l’agriculture). Elles sont déclarées et vérifiées dans le cadre d’une convention établie avec le centre national technique de référence sur les émissions dans l’air et le changement climatique (CITEPA).

« *La filière luzerne déshydratée entend continuer à adopter une démarche proactive d’amélioration continue de ses empreintes carbone-énergie. Elle pourra ainsi continuer à offrir à la société ses formidables bénéfices en termes de protection de la biodiversité, de l’apiculture, de préservation de la qualité de l’eau et de réduction du déficit européen en protéines végétales*. » **déclare Eric Guillemot, directeur de La Coopération Agricole Luzerne de France.**

*« Les données recueillies à l’occasion de cette mise à jour seront intégrées à la base de données Agribalyse (ADEME/INRAE) pour mettre à jour l’inventaire de cycle de vie de la luzerne déshydratée »* ***explique Pascal Thiébeau, ingénieur d’études INRAE***

\* INRAE Reims - Unité Mixte de Recherche Fractionnement des Agro-Ressources et Environnement

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Contact Presse** |  | **La Coopération Agricole Luzerne de France en bref** |
| Denis Le Chatelier  06 09 93 31 23  dlechatelier@gmail.com |  | **Président :** Eric Masset  **Directeur :** Eric Guillemot  La Coopération Agricole Luzerne de France représente l’ensemble des entreprises de déshydratation de luzerne. |
| **La Coopération Agricole Luzerne de France en chiffres** | | |

|  |  |
| --- | --- |
| **24**  Unités industrielles  **1000**  salariés | **785 000**  tonnes produites (granulés et balles)  **7,5%**  De la production française de protéines végétales |